

Ecomobilité Paris Rive Gauche.

« Construire un modèle collaboratif et évolutif de mobilité durable à l'échelle territoriale.

Une recherche-action dans le quartier Paris Rive Gauche (13^{ème}) »

**Patrice VUIDEL, pour le Club économie de la
fonctionnalité et développement durable
16 mars 2010**

Le cadre de la proposition

- **La démarche Eco citoyens** : une mobilisation des acteurs locaux.
- **L'Afet** : un maître d'oeuvre habitué à piloter des démarches d'innovation sociale / sociétale.
- **Le Prédit** : un programme de recherche action sur la mobilité.

Le Prédit

- Dans le domaine des transports terrestres, la France s'est dotée, depuis le début des années quatre-vingt-dix, d'**un outil de coordination des incitations pour la recherche et l'innovation** : le Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres : Predit.
- Dans la continuité du Predit 3, le Predit 4 visera à la fois **le développement de technologies, de services, et des connaissances et outils pour les politiques publiques**. Les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales seront intégrés dans la gouvernance de façon à assurer également la cohérence entre les actions régionales et nationales.

Le Prédit

- Afin de concilier les enjeux de compétitivité industrielle et les défis environnementaux, le programme se fixera un horizon de court-moyen terme, privilégiant **les progrès incrémentaux**, mais inscrits dans une vision de long terme et laissant une place significative à **la préparation des ruptures**, tant en terme de technologies que de politiques publiques.
- Le programme contribuera aux évolutions tracées par le président de la République à la suite du **Grenelle de l'environnement** : progression de 20% de l'efficacité énergétique à l'horizon 2020, priorité aux modes non routiers, développement de la fiscalité écologique, préservation de la biodiversité.

Le Prédit

- Il est structuré autour de **6 priorités** thématiques :
- - > Energie et environnement
 - > Qualité et sécurité des systèmes de transport
 - > **Mobilités dans les régions urbaines**
 - > Logistique et transport de marchandises
 - > Compétitivité de l'industrie des transports
 - > Politiques de transport

Ecomobilité PRG

- *Voir fiche de synthèse distribuée*

Ecomobilité PRG : l'objectif.

- L'objectif général n'est pas de proposer des projets « lourds » d'infrastructures nouvelles, mais plutôt d'**élaborer des solutions « soft »** faisant appel à l'intelligence et aux technologies les plus récentes afin de réduire les déplacements de tout type (domicile-travail, loisirs, courses, etc.) pour les usagers du quartier, à accroître l'accessibilité pour tous aux services publics et privés, à développer du lien entre usagers individuels et institutionnels, bref **à créer un quartier vivant et dynamique en agissant conjointement sur quatre axes qui sont autant de leviers :**

Ecomobilité PRG : l'objectif.

- **Axe 1. Le maillage de proximité** (vélo, marche à pied, navette partagée, triporteurs électriques, etc.) **et le recours à la voiture comme « service »** plutôt qu'exclusivement comme « objet » (autopartage, co-voiturage, flotte d'entreprises mutualisées, etc.).

Ecomobilité PRG : l'objectif.

- **Axe 2. L'organisation partagée du transport des marchandises et des déchets** (comment fédérer les livraisons, réduire la production de déchets, faciliter les transports par voie fluviale, etc.)
- **Axe 3. Le développement de « bouquets de services »** (mise en réseau, regroupement de services, système de livraison de proximité mutualisé).
- **Axe 4. L'organisation du travail** : étalement des horaires et développement du télétravail (à domicile, nomade, télécentre en banlieue pour salariés de la ZAC et dans la ZAC pour salariés travaillant en banlieue).

Ecomobilité PRG : les résultats attendus.

- Résultats attendus : des **réponses à deux questions** :
- (1) **Quelles sont les conditions d'acceptabilité et d'appropriation des innovations** auprès d'acteurs ouverts au changement mais souvent ralentis par des organisations encore rigides et comment créer ces conditions ?
- (2) **Quels sont les éléments constitutifs d'un modèle de mobilité durable à l'échelle d'un quartier**, modèle qui entend prendre en compte l'ensemble des stratégies et pratiques connues de la mobilité et de la dé-mobilité et quelle méthodologie, quel processus élaborer pour mobiliser les acteurs ?

Ecomobilité PRG : étapes et actions.

- *Octobre 09 - Janvier 10*
- **Etat des lieux** des pratiques / projets : rencontre d'une vingtaine d'entreprises et institutions publiques.
- *Octobre 09 - Janvier 10*
- **Etat de l'art** sur chacun des 4 axes : les enjeux, les réponses dominantes, les nouvelles pistes, les acteurs.

Ecomobilité PRG : étapes et actions.

- *Janvier 10 - Juin 10*
- **4 Séminaires de créativité** (un pour chaque axe). Identification de propositions intéressants les acteurs du quartier.
- *Février 10 - septembre 10*
- **Etude de faisabilité** des principales propositions retenues (groupes de travail associant les acteurs et les consultants).
- Vers le déploiement de chantiers : renforcement du projet par l'Ademe et le Ceil Ral IdF : **conception d'un PDIE.**

Ecomobilité PRG : étapes et actions.

- *Septembre 10 - Décembre 10*
- **Capitalisation** sur chaque axe puis sur le projet global (colloque final). Diffusion.
- Poursuite du **déploiement de chantiers**.

Ecomobilité PRG : télétravail / travail à distance.

- **Quel état des lieux ?**
- *Synthèse d'Olivier Blandin sur l'axe télétravail / travail à distance.*
- **Quelles propositions suite au séminaire de créativité du 3 février 10 ?**
- 3 pistes à creuser avec les acteurs du quartier ; Un réseau pour promouvoir les télécentres à l'échelle de l'Île de France.

Ecomobilité PRG : télétravail / travail à distance.

- **Merci pour votre attention.**
- *Des questions ? Des remarques ? Des propositions ?*